



CHECK-LIST

Juin 2024

BS.24-06-013-AF

■ CONTACTS D'URGENCE

▶ A quoi sert ce contact ?

Prenez 2 minutes pour vérifier cette information importante à compléter. En cas d'urgence (maladie, accident...), c'est le seul moyen rapide dont dispose l'entreprise pour prévenir vos proches immédiatement.

▶ Où mettre à jour mes contacts d'urgence ?

Connectez-vous à *Intralignes/IPN* avec votre mot de passe habile et allez dans les e-services RH.

▶ Comment mettre à jour le contact d'urgence ?

Cliquez sur *Mes données personnelles* > *Contacts en cas d'urgence*.

Cliquez, ensuite, sur l'option que vous souhaitez choisir :

«Ajouter» : Créez le nouveau contact.

«Modifier» : Sélectionnez le contact concerné, puis modifier.

«Supprimer» : Sélectionnez le contact concerné, puis supprimer.

Quelle que soit votre action, cliquez sur «Vérifier», puis sur «Enregistrer».

Important ! N'oubliez pas de définir les priorités de vos contacts.



■ MESURES CATÉGORIELLES APPLIQUÉES AU 1^{er} JUIN

▶ Surclassement en business pour les MEP

- **Sur LC**, les PNC seront confirmés en cabine Business (J) à l'ouverture de l'enregistrement (H-30 heures) en fonction des disponibilités.

En cas d'impossibilité de surclassement en J, un RADD de 24 heures sera attribué, payable ou reportable.

- **Sur MC**, les PNC seront confirmés en cabine Business (C) à l'ouverture de l'enregistrement (H-30 heures) en fonction des disponibilités.

En cas d'impossibilité de surclassement en C, un RADD de 12 heures sera attribué, payable ou reportable.

▶ MC : Amélioration des rotations

Limitation du TSV à une durée de 10h00 pour les rotations dont le 1^{er} vol de la journée décolle avant 8h00.

▶ Élargissement des règles de mise à disposition des chambres

d'hôtel avec une mise à disposition d'une chambre d'hôtel dans les cas suivants (CDG et Orly) :

- réserves non-déclenchées après 21h00

- vols dont l'arrivée était initialement programmée avant 21h00 et dont le retard conduit à une arrivée après 21h00.

■ PROLONGATION BILLETS MÉDAILLE (RAPPEL)

La validité des billets Médaille arrivant à échéance le 30 juin 2024 est reportée au 13 janvier 2025.

■ INFO CSE Lignes

Les horaires de l'escalaire CSE Lignes (comptoir de vente, bibliothèque du voyageur et espace détente) évoluent :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
- le samedi de 8h30 à 16h15

■ STAGES DE PRÉPARATION À LA RETRAITE DU CSE LIGNES

Le CSE Lignes propose des stages de préparation à la retraite en visio ou en présentiel :

Ces stages se déroulent sur 3 jours. Voici les dates jusqu'à la fin 2024 :

- ▶ 10-11-12 septembre en présentiel (CDG)
- ▶ 22-23-24 octobre en distanciel
- ▶ 26-27-28 novembre en présentiel (CDG)
- ▶ 17-18-19 décembre en distanciel

Inscriptions et informations sur <https://www.cselignes.com/>

Saisir « retraite » dans le moteur de recherche du site.



■ CONGÉS PAYÉS : NOUVELLE RÈGLE APPLICABLE

La loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne (DDADUE) est entrée en vigueur le 24 avril 2024.

Dans son article 37, elle met en conformité le droit français avec le droit communautaire sur la question de l'acquisition de congés payés en cas d'arrêt maladie.



■ RAPPEL SUR L'EXPÉRIMENTATION DE L'ASSOULISSEMENT DE L'ABATTEMENT DES REPOS

L'expérimentation d'un an, de juin 2024 à mai 2025, porte sur les arrêts maladies exclusivement (les AEM, CA, TAF sont exclus de ce dispositif). La franchise d'une journée sera appliquée sur le 1^{er} arrêt maladie posé sur le mois. On peut donc considérer que **le tableau est implémenté d'un +1 uniquement s'il y a au moins un arrêt maladie dans le mois.**

■ CASIERS SALLE BISOUS

Si un casier venait à ne pas s'ouvrir (code erroné, oublié...), sachez que tout n'est pas perdu... il est possible de se rendre au Pôle Multiservices aux horaires d'ouvertures, en signant une décharge afin qu'un agent vienne libérer le casier.

■ INFO CRPN

Pour tous les nouveaux collègues, sachez qu'il existe un livret d'accueil CRPN pour le PN. Le guide pratique de notre caisse de retraite édition 2024 est téléchargeable et imprimable sur le site de la CRPN : <https://www.crpn.fr/blog/version-2024-du-livret-daccueil-du-personnel-navigant/>

■ BIDDING

Que vous soyez pour ou contre le bidding, nous vous rappelons l'importance de la campagne d'entraînements. En effet, **5 de vos VRAIS plannings seront réalisés avec ce système et régiront donc votre vie courante à partir du mois de septembre (pour les plannings de novembre)**. Chacun d'entre nous aura à se positionner POUR ou CONTRE à l'issue de cette expérimentation.

■ MUTUELLE

Actualité MédecinDirect, service de téléconsultation de médecins dont 35 spécialités différentes.

La Mutuelle Air France prend en charge jusqu'à 3 téléconsultations par an et par personne protégée. Les domaines de compétences sont : les consultations, diagnostics, délivrances d'ordonnances et d'arrêts maladie.

La création de l'espace patient prenant un certain temps de validation, pensez à vous y inscrire, ainsi que vos proches, avant d'en avoir besoin.

Rappel des coordonnées : www.medecindirect.fr et par téléphone au 09 70 17 46 00.

■ ASSISTANTE SOCIALE DÉDIÉE ORY ET BP

Présence d'une nouvelle assistante sociale PNC dédiée ORY, MRS, NCE et TLS **les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h au 3^e étage du terminal**, bureau situé à côté du CSE Lignes.

Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante : sasanti@airfrance.fr

■ PUA 2024

La PUA 2024, qui a été négociée à 1500 euros bruts pour un temps plein, sera versée le 15 juin.

Attention ! Les charges sociales (environ 25%) et le taux d'impôt à la source seront déduits sur la fiche de paie de fin juin.

■ INSTAGRAM

Suivez-nous sur notre compte instagram, pour nous trouver : **SNPNC_AF** dans la loupe.

